

Appel à projets

« Sciences Humaines et Sociales, Epidémiologie, Santé Publique »

Financements 2024

Texte de l'appel à projets

Contexte

Dans le cadre de son soutien aux approches Sciences Humaines et Sociales, Epidémiologie et Santé Publique dans le domaine de la cancérologie, le Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur propose un appel à projet spécifiquement dédié aux équipes travaillant dans ces disciplines.

Champs de l'appel à projets

Cet appel propose trois types de soutien :

- **Projets émergents** : l'objectif est de mettre en place et développer un nouveau projet ou une nouvelle thématique au sein de leur équipe de rattachement. Le financement servira à initier un projet qui sera par la suite soumis à un appel d'offre de plus grande envergure (national ou international).
- **Projets ancillaires** : l'objectif est de favoriser, en s'appuyant sur des projets existants, l'émergence de nouveaux projets partenariaux avec une composante multidisciplinaire forte et de stimuler les recherches translationnelles.
- **Projets de prévention/dépistage** : l'objectif est d'initier la mise en place et le développement d'un nouveau projet dans le domaine de la prévention ou du dépistage, une des priorités du Plan Cancer Régional.

Une attention particulière sera portée aux projets de recherche en oncopédiatrie.

Critères d'éligibilité

- Cet appel, réservé aux équipes de la région SUD, est ouvert aux projets de recherche en Sciences Humaines et Sociales, Epidémiologie et Santé Publique. Le projet soumis peut être mono ou pluridisciplinaire.
- Le projet pourra impliquer une seule équipe ou être collaboratif. Les demandes pourront être soumises par des chercheurs titulaires ou post-doctorants (**post-doctorant s'engageant à rester dans le laboratoire de rattachement jusqu'à la fin de la réalisation du projet financé**).
- Dans son dossier, le porteur devra clairement montrer en quoi le financement accordé va favoriser l'émergence d'un nouveau projet, il précisera quel est l'effet levier attendu et indiquera quelle suite il souhaite donner à son projet.

Budget et durée

Le budget alloué sera de 40k€ maximum par projet pour 18 mois. Il devra être réalisé au cours des années 2024-2025 (années calendaires).

Règles de financement

Frais éligibles :

- Dépenses de personnels contractuels (les salaires de post-doctorant si non porteur du projet et gratification stagiaire sont éligibles)
- Fonctionnement (dans la limite de 15 k€)
- Equipement

Critères de sélection

- L'adéquation avec le champ de l'appel à projet (projet émergent, ancillaire, ou de prévention/dépistage)
- La qualité scientifique du projet
- La faisabilité du projet dans le temps (18 mois) et le budget impartis (40k€ max)
- L'impact et les suites potentielles du projet
- Les collaborations transdisciplinaires ainsi que les projets soumis par de jeunes chercheurs (post-doctorant, chercheur vacataire ou statutaire ayant obtenu son poste depuis moins de 5 ans, ou de moins de 40 ans) seront étudiés de façon bienveillante.

Ne seront pas éligibles :

- Les porteurs financés l'année précédente dans le cadre de l'appel à projets « SHS-E-SP »
- Les projets soumis par des porteurs partant plusieurs mois à l'étranger pendant la période du financement

Deux chercheurs seniors (chef d'équipe ou chef de groupe) de la même équipe et d'un même champ disciplinaire ne pourront pas déposer au même appel à projets.

Modalités de soumission

Les projets pourront être rédigés en langue anglaise ou française, à l'exception du résumé qui devra être en français. Les projets devront être déposés en ligne selon le formulaire de soumission proposé, un document présentant l'environnement (CV du porteur de projet, publications en rapport avec le projet présenté, etc) devra être joint au projet.

Tous les champs doivent être remplis. Si vous êtes non concerné par un champ, notez N/A.

Calendrier

Deadline de dépôt des dossiers de candidature : 25 mai 2023

Communication des résultats : octobre 2023

Démarrage des projets : Janvier 2024

Fin des projets : 31 juin 2025

Engagements du porteur

Le porteur de projet s'engage :

- Dans les deux ans suivant la fin du financement accordé par le Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur, à soumettre son projet à des appels à projets nationaux, européens ou internationaux.
- A mentionner et remercier le Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur dans ses communications et publications futures. Phrase type à insérer dans la publication : « Remerciements au Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur, à l'Institut National du Cancer et à la Région Sud pour le soutien financier apporté dans la réalisation de ce projet de recherche »
"Acknowledgments: this study was partly supported by research funding from the Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur, Institut National du Cancer and Région Sud"
- A fournir un rapport d'activité scientifique en Janvier 2025 puis une mise à jour annuelle de ce rapport entre 2026 et 2028
- Fournir un plan de gestion des données. Depuis l'année 2021, les projets financés sont tenus de fournir un plan de gestion des données accompagnant leur demande aux organismes financeurs, à déposer sur la plateforme DMP OPIDoR (<https://dmp.opidor.fr/>). Plus d'informations concernant le document à compléter seront communiqués ultérieurement aux porteurs de projets sélectionnés.

Evaluations

Les projets seront évalués par deux experts hors de la Région selon une grille d'évaluation fournie par le Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contact

Pour toute information, veuillez contacter Boutaina Daher, de l'équipe de coordination du Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Mail : boutaina.daher@univ-amu.fr - Tel : 04 91 32 47 05 / 06 19 44 55 62